



Cotisations et prestations pour 2008

Adoptés par l'AGO du 5 juin 2007

Nature de la prestation	Montant pour 2007
Cotisation annuelle forfaitaire nette de taxes (applicable à tous les membres)	200
Cotisations soumises à TVA (19.6 %)	
Chiffre d'affaires inférieur ou égal à 762 245 euros	700
Chiffre d'affaires supérieur à 762 245 mais inférieur à 2 286 735 euros	1500
Chiffre d'affaires supérieur à 2 286 735 euros mais inférieur à 4 573 470 euros	3100
Chiffre d'affaires supérieur à 4 573 470 euros mais inférieur à 7 622 450 euros	3900
Chiffre d'affaires supérieur à 7 622 450 euros mais inférieur à 15 244 900 euros	4800
Chiffre d'affaires supérieur à 15 244 900 euros mais inférieur à 30 489 800 euros	6400
Chiffre d'affaires supérieur à 30 489 800 euros	8000

FEDERATION DE L'HORLOGERIE

71, rue du Commerce – 75015 PARIS – Tél : 01 45 33 92 85 – Fax : 01 45 33 92 88

Site internet : www.fh.asso.fr - mail : info@fh.asso.fr

SIRET : 784 358 954 00039 – code NAF : 91-1A - TVA intracommunautaire : FR 46 784358954